

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE, DU DEVELOPPEMEN DE
L'HABITAT ET DE L'URBANISME

Unité - Travail- Progrès
وحدة - عمل - تقدم



جمهورية تشاد
رئاسة الجمهورية
رئاسة الوزراء
وزارة استصلاح الأراضي
والتمدن والسكن
الأمانة العامة

**DECLARATION DE SEM DAVID HOUDEINGAR
MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DU DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME**

A

**LA 3^{EME} CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LE LOGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN
MILIEU URBAIN
(HABITAT III)**

**DU 16 AU 20 OCTOBRE 2016
QUITO, REPUBLIQUE D'EQUATEUR**

Excellence, Monsieur le Président de la République d'Équateur ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement ;

Madame la Présidente de la Conférence Habitat III ;

Excellence, Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;

Monsieur le Directeur Exécutif d'ONU-Habitat, Secrétaire Général de la 3^{ème} Conférence des Nations Unies sur le Logement et le Développement Urbain Durable, Habitat III ;

Monsieur le Président de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable : HABITAT III ;

Mesdames et Messieurs les participants,

Je voudrais avant tout propos vous transmettre les regrets de Son Excellence Monsieur IDRISS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad et Président en exercice de l'Union Africaine, qui aurait bien voulu prendre part personnellement à cette 3^{ème} Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), mais qui n'a pu faire le déplacement de Quito du fait d'un cas de force majeure. Il m'a chargé de transmettre ses salutations chaleureuses à tous ses pairs et à tous les participants à cette conférence.

Par la même occasion, Il transmet son message de félicitation à son Homologue, Rafael CORREA, Président de la République d'Equateur et à son Gouvernement, pour avoir abrité cette conférence qui revêt une importance capitale pour l'avenir de nos villes. Tout en souhaitant aux conférenciers plein succès dans leurs travaux, Il réitère son soutien au Directeur Exécutif d'ONU Habitat et vous rassure de sa disponibilité et de son engagement à poursuivre ses efforts pour que tous les objectifs visés dans le Nouvel Agenda Urbain soient réalisés.

Madame la Présidente,

Ma délégation souscrit pleinement à la déclaration du Groupe des 77 et de la Chine, celles des Pays les Moins Avancés (PMA), des Pays Enclavés sans littoral, ainsi que celle du Groupe Africain relative à la Position Commune Africaine. Notre pays a apporté sa contribution à cette position et le Tchad est heureux de constater que le rapport élaboré dans le cadre de cette conférence a pris en compte l'essentiel des préoccupations exprimées par les délégations ici présentes, et surtout les trois dimensions du développement durable : l'économie, le social et l'environnement.

Madame la Présidente,

La conférence des Nations Unies sur logement et le développement urbain durable (Habitat III) qui nous réunit en ce jour revêt une importance particulière pour mon pays. Car au cours des vingt (20) prochaines années, nous aurons à construire des villes sûres, résilientes et durables, des villes ouvertes et des villes où les populations pourraient y vivre sans être stressées par le phénomène d'insécurité.

La croissance rapide de la population dans le monde au cours de ces dernières années n'est pas sans conséquences sur nos villes. Les villes africaines sont exposées ces dernières décennies à une urbanisation à la fois brutale et rapide. Cette forte urbanisation, soutenue par un taux de croissance démographique qui ne cesse de s'accroître, se fait malheureusement de façon peu maîtrisée et comporte en elle tous les maux qui minent un développement urbain durable.

Certes, cette situation ne se manifeste pas de la même manière dans chacune de nos villes. Mais en terme de d'étalement urbain, de conflit foncier, d'occupations anarchiques des sols et de besoins, notamment en services publics de base, en énergie et en logement, le constat est pratiquement le même.

Selon les statistiques, le continent Africain affiche un taux de croissance urbaine le plus élevé au monde, soit 4,5%, et plus de 70% de la population africaine, d'ici à 2050, habitera en milieu urbaine. Dans cette perspective, il est urgent pour nos Etats de prendre des mesures appropriées afin de permettre une gestion efficace du développement

des villes et une prise en compte efficiente des questions liées non seulement aux problèmes ci-dessus soulevés, mais également à la résilience, à la mobilité, ainsi que celles se rapportant à l'emploi, à la répartition équitable des équipements socio collectifs, à la sécurité et à la gouvernance urbaine.

Madame la Présidente,

Avec un taux de d'urbanisation de l'ordre 32%, mon pays le Tchad reste un des pays les moins urbanisés du monde, mais il n'est pas pour autant à l'abri de ses corollaires, notamment la prolifération d'habitat et des quartiers précaires, du secteur informel, le développement de la pauvreté urbaine, la persistance de l'insécurité des personnes et des biens, etc...

Cependant, plusieurs efforts ont été faits et continuent d'être faits avec l'appui de nos partenaires au développement, dont en première ligne l'ONU-Habitat, pour permettre d'asseoir un développement urbain durable.

Un Schéma National d'Aménagement du Territoire, quatre Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire et 15 Plans Urbains de Référence ont été ainsi réalisés. Dans le cadre de la gestion foncière, un nouveau code domanial et foncier élaboré par le Gouvernement, se trouve en ce moment sur le bureau de l'Assemblée Nationale. Un Guichet Unique des Affaires Foncières a été institué pour faciliter l'accès à la terre et sécuriser les documents y afférents.

Dans le domaine des logements sociaux en faveur des plus démunis, le Gouvernement est en train d'élaborer un nouveau programme devant couvrir les besoins de la population durant les 15 prochaines années.

Madame la Présidente,

Au moment où l'Afrique traverse une étape importante de son histoire en matière d'urbanisation, les défis de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, le drame de migration et ainsi que les défis liés aux conséquences des changements climatiques et du terrorisme sont placés au cœur de toutes les préoccupations de ses dirigeants.

Sur le changement climatique, les pays africains en particulier ceux du Sahel qui sont déjà très vulnérables, continuent de subir de plein fouet les effets de ce phénomène qui affecte leur développement économique.

Outre la sécheresse, nos terres se dégradent et nous sommes exposés au phénomène de tempête de sable (El Nino) qui annihile les efforts de nos populations. Le Lac Tchad qui, il y a trente ans couvrait une superficie de 25.000 km² et qui nourrit aujourd'hui plus de 30 millions d'habitats, voit aujourd'hui sa superficie réduite à 2500 km², soit moins de 10% de sa surface initiale.

Il s'agit là d'une catastrophe naturelle qui a poussé des milliers de familles riveraines à la migration et les jeunes désœuvrés, sans emploi, ni perspectives, à devenir des proies faciles pour des organisations criminelles et terroristes.

A cet égard, le Tchad salue l'entrée en vigueur de l'accord de Paris sur les changements climatiques le 04 octobre dernier. La mise en œuvre de cet accord ainsi que du cadre d'actions de Sendai et du Plan d'Actions d'Addis Abeba est indispensable pour nous permettre d'atteindre les Objectifs de Développement Durable.

Madame la Présidente,

Ma délégation, à l'instar de la majorité des participants, apprécie particulièrement le fait que le nouvel agenda urbain ait placé l'homme au centre de toutes les préoccupations et le respect de l'environnement dans la continuité de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et de l'Agenda 2030 sur le développement durable. Je me réjouis également que les priorités qui sont celles de la plupart de nos pays, figurent dans ce nouvel agenda urbain. Il s'agit notamment de l'accès juste et équitable à l'eau potable à des prix abordables, l'accès à l'énergie renouvelable à tous les ménages, ainsi que l'égalité des chances et l'équité à tous les niveaux.

Mesdames, Messieurs,

Certaines questions méritent un traitement spécifique. Il en est ainsi de la question des réfugiés et des personnes déplacées qui constituent une vraie préoccupation pour les pays qui les accueillent. Ces populations vivent dans des installations précaires loin de réunir les conditions d'un logement décent.

Le défi de l'immigration, bien que pris en compte dans le Nouvel Agenda Urbain, mérite que des réponses concrètes soient apportées aux différentes crises qui les génèrent et qu'elle entraîne.

De même, nous estimons que la question sécuritaire auquel nos pays font face de nos jours, mérite un traitement approprié. Il s'agit pour nous de nous assurer que nos villes et nos villages sont non seulement des lieux de vie sûrs et résilients, mais permettent aux populations de s'épanouir dans de cadres sécurisés et non exposés aux attentats.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Afin d'éviter une éventuelle accentuation des crises urbaines, il est temps de passer à l'acte. Pour y parvenir, nos actions ne doivent pas seulement se limiter à l'adoption de ce Nouvel Agenda Urbain. Le défi qui nous attend est celui de la mobilisation des ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Il nous faudra à cet effet mobiliser tous les acteurs, créer des instruments forts de financement de l'habitat et utiliser le plein potentiel d'ONU Habitat en tant qu'agence d'exécution. C'est à ce prix que nous pourrons ensemble relever les défis car le développement urbain n'est pas désormais une affaire des Etats et des collectivités territoriales décentralisées mais l'affaire de tous.

Je vous remercie pour votre aimable attention.